

# Marché public de Fournitures

# Affaire n°17F0003 - Acquisition d'une tondeuse à gazon

MONTANT	€ HT
NOTIFIÉ LE	

# 1- Objet du marché

# Affaire n°17F0003 - Acquisition d'une tondeuse à gazon

Lot n°1 - Lot unique

Dossier suivi par	Cécile Thépault
Procédure de passation	Article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

# 2- Identification

Poher communauté

## Adresse:

	<b>Téléphone</b> : 02.98.99.48.00
Maison des services publics – BP 150	
·	Courriel: poher@poher.bzh
29833 Carhaix cedex	Adresse internet : http://www.poher.bzh

#### 3- Conditions de la consultation

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

#### Justificatifs candidature

- Lettre de candidature-Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat)
- Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat)
- Etat annuel des certificats fiscaux et sociaux (NOTI2 disponible sur http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-notification)
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

#### Contenu de l'offre

- Acte d'engagement (présent marché)
- Mémoire technique décrivant les modalités mis en œuvre par le candidat pour répondre au marché (Description du matériel proposé, Garantie, Délai de livraison...). Le mémoire technique comportera au maximum 2 pages A4 (recto uniquement). Les pages en sus ne seront pas analysées.

Conformément à l'article 55 - IV du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du présent marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par le pouvoir adjudicateur.

## Remise des plis sur support papier :

Les candidats transmettent leur proposition sous pli portant la mention suivante :

" Affaire n°17F0003 - Acquisition d'une tondeuse à gazon" - NE PAS OUVRIR ".

L'enveloppe contient les justificatifs de candidature visés à l'article 51 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et au règlement de la consultation, ainsi que les éléments relatifs à l'offre.

Les plis devront être remis contre récépissé à l'adresse suivante :

Siège de Poher communauté

ou, s'ils sont envoyés par la poste, devront l'être à l'adresse ci-dessous :

Maison des services publics Place de la Tour d Auvergne BP 150

29833 Carhaix

par pli recommandé avec avis de réception postal.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au présent règlement de la consultation ne seront pas ouverts.

#### Poher communauté

## Remise des plis par voie électronique :

Conformément aux dispositions de l'article 40 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le pouvoir adjudicateur autorise la transmission des candidatures et des offres des entreprises par voie électronique à l'adresse suivante :

https://marches.e-megalisbretagne.org

Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du Code civil. La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés.

La signature est au format XAdES, CAdES, PAdES .

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique.

#### Négociation

Les conditions de négociation sont les suivantes :

L'acheteur se réserve le droit de négocier.

Toutefois, l'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Variantes: non autorisées.

Délai de validité des propositions : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## Critères de jugement des propositions :

- 1. Prix 50%
- 2. Valeur technique 50%

Conformément à l'article 60 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande écrite de précisions assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

Date limite de réception des offres : le 29 septembre à 12 Heures 00

Renseignements complémentaires :

Cécile THEPAULT
Responsable Service Espaces Verts Carhaix

06.07.74.13.04

02.98.93.02.86

# 4- Contractant(s)

Sign	ataire	
	Nom :	
	Prénom :	
	Qualité :	
	Signant pour r	mon propre compte
		e compte de la société
	Signant pour le	e compte de la personne publique prestataire
et		
	Agissant on ta	ant que prestataire unique
	_	
	Agissant en ta	ant que membre du groupement défini ci-après
9	Solidaire	Conjoint
NB :		
Droc	totoiro individue	al au mandataira du graupament
ries	tataire muividue	el ou mandataire du groupement
		Raison sociale :
		Adresse :
		Code postal :
	Bure	eau distributeur :
		Téléphone :
		Fax:
		Courriel:
	1	Courriel :
N		Numéro SIRET :
Ν	luméro au registr	Numéro SIRET : re du commerce
Ν	luméro au registr Ou au répertoi	Numéro SIRET :

#### Poher communauté

En cas de groupement, cotraitant n°1

Raison sociale : Adresse : Code postal :

Bureau distributeur :

Téléphone : Fax : Courriel :

Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers :

Code NAF/APE:

Cotraitant n°3

Raison sociale : Adresse :

Code postal :

Bureau distributeur :

Téléphone :

Fax : Courriel :

Numéro SIRET:

N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers :

Code NAF/APE:

Cotraitant n°2

Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone :

Fax : Courriel :

Numéro SIRET :

N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers :

Code NAF/APE:

Cotraitant n°4

Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur :

Téléphone : Fax :

Courriel:

Numéro SIRET:

N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers :

Code NAF/APE:

**Engagement,** après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du **mois** de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

# 5- Objet de la prestation

#### Description de la prestation :

- tondeuse autoportée avec coupe par rotor
- moteur diesel d'une puissance de 20 à 30 CV
- transmission et direction hydrostatique
- véhicule équipé d'un bac de ramassage d'un volume de 700 à 800 L équipé d'un système par vis d'Archimède et d'une capacité de levage hydraulique d'au moins 2 mètres pour vidange
- équipée d'un système de coupe avec possibilité de scarifier en même temps que la tonte et un démontage des couteaux sans outils, le tout d'une largeur supérieure à 1.20 m
- une conduite par volant
- 4 roues motrices non permanentes avec des pneus de type gazon
- homologation routière
- siège pneumatique
- poids total de la machine tous pleins = 1200 kg maximum
- engin livré neuf et monté, avec une garantie constructeur et une démonstration de mise en route par un opérateur qualifié

La livraison devra être effectuée pour le <u>20 octobre 2017.</u> Le candidat devra prévoir dans sa proposition, le prêt d'un matériel équivalent jusqu'au délai de livraison du matériel neuf, si cette date ne peut être respectée.

Dans le cadre du marché, le candidat doit proposer une reprise du matériel actuellement propriété du service espace-vert :

Description du matériel :

- tondeuse amazone Profil Hopper de 2009
- environ 1200 h de travail
- changement des courroies à prévoir dessus

Dans l'éventualité ou le candidat souhaite visiter le matériel actuel, Il sera nécessaire de prendre rendezvous auprès de :

Cécile THEPAULT

Responsable Service Espaces Verts Carhaix

06.07.74.13.04

02.98.93.02.86

Lieu de livraison : Services techniques - route de Gourin 29270 Carhaix

#### Délai d'exécution :

Point de départ du délai : Notification et ordre de service

Forme du marché : ordinaire

#### Décomposition du marché :

Sans objet

## Conditions particulières d'exécution :

Se référer aux dispositions du CCAG Fournitures courantes et services.

#### Conditions d'admission :

Se référer aux dispositions du CCAG Fournitures courantes et services.

# 6- Modalités de règlement

#### Conditions de règlement/échéancier :

Se référer aux dispositions du CCAG Fournitures courantes et services.

Type de prix : Ferme

#### Avances:

Il n'est pas prévu d'avance

#### Conditions de paiement :

Le paiement est effectué par virement bancaire. Le délai de paiement est fixé à 30 **jours** à compter de la réception de la facture ou mémoire. Le défaut de paiement à l'expiration du délai ouvre droit à intérêts moratoires dans les conditions fixées par les décrets n°2002-232 du 21 février 2002 et n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

#### Facturation:

Les factures ou mémoires devront être adressés en à l'adresse suivante : factures@poher.bzh

et comporter : la raison sociale du créancier, la date d'exécution des prestations, le numéro du marché, le décompte des sommes dues (nature, prix, quantité), et le cas échéant, la référence d'inscription au répertoire du commerce ou au répertoire des métiers, le numéro de SIREN ou de SIRET, et l'indication de la TVA.

#### Compte à créditer :

Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

## 7- Dispositions diverses

#### Pièces constitutives du marché :

Se référer aux dispositions du CCAG Fournitures courantes et services.

#### Pénalités pour retard :

Par dérogation à l'article 14 du CCAG Fournitures courantes et services, Il est prévu une pénalité de 100€ H.T par jour de retard pour la livraison.

Pour les autres dispositions, se référer au CCAG Fournitures courantes et services.

#### Garanties et obligations particulières :

Une garantie de deux ans minimum à compter de la réception du matériel sera proposée comprenant pièces, main d'œuvre et déplacement des personnels.

En Prestation Supplémentaire Eventuelle N°1 (PSE N°1) le candidat proposera une extension de garantie de 3 ans du matériel.

Pour les autres dispositions, se référer au CCAG Fournitures courantes et services.

Dérogations aux	documents	généraux/références	aux normes :
- or o garron o aan		90110144741010101000	www

Il sera fait application des dispositions du CCAG Fournitures courantes et services.

	_						, ,			
1	r -	n	MI.	1416	ne	dΔ	raci	ılı ə	tion	
м	_	OI I	ш	ш	ию	uc	169	ша	LIVII	-

Se référer aux dispositions du CCAG Fournitures courantes et services.

	€	
	20,00%	
	€	
euros		
	€	
	20,00%	
	€	
es)		
euros		
de 3 ans du mat	ériel	
	€	
	20,00%	
Montant TVA incluse		
euros		
A	, le	
Signature du	(des) prestataire(s) :	
	es)euros de 3 ans du mat	

Poher communauté	
9- Décision	
La présente offre est acceptée :	
Avec sa solution de base (compris reprise du matériel existant)	
Avec sa PSE n° 1	
	A Carhaix, le Le représentant , Mr. Le président,
	Mr Christian TROADEC
10- Notification	

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ...... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, ou coller l'avis de réception postal.

## 11- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de ...... euros TVA incluse

**Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A Carhaix, le ..... Le représentant du , Mr. Le président,

Mr Christian TROADEC